



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Michel BAZARD Commission Formation
2 Rue Monet Appartement G5 56400 PLUNERET
Tél : 06 84 35 08 68

E-mail : michel.bazard@orange.fr
Site Internet de la ligue : <http://www.tiralarcbretagne.fr>



Modalités d'inscription à la Formation Entraîneur 1 2017/2018

Nom : Prénom :

Date de naissance :

N° de licence : Club

Adresse :

Téléphones fixe et portable :

Adresse mail :

Taille de tee shirt :

Joindre un chèque de 120 € à l'ordre du Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc lors de l'inscription.

Pour que l'inscription soit prise en compte, adresser le chèque au responsable commission formation Michel Bazard, ainsi que les renseignements et justificatifs demandés pour le 18 septembre 2017.

Sportivement

Michel BAZARD

Siège social du Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc
Chez Jean-Pierre GRECIET 11, rue Dodds 29200 BREST
<http://www.tiralarcbretagne.fr>



Conditions d'entrée en formation

- Etre licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
[Aucun candidat ne sera admis en formation sans avoir pris sa licence FFTA au plus tard le **18 septembre** et qu'elle soit enregistrée sur l'intranet fédéral par son club]
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions) et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivants :

		Classique	Poulies	BB
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
FITA - 70m	H	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
3D	H	/	680	510
	F		640	490

[Le candidat transmet l'édition de son classement national avec la moyenne demandée en soulignant son nom]

- **Se pré inscrire** obligatoirement pour la formation via son espace personnel FFTA sur : <http://www.fft.fr/formations-emplois/inscription-une-formation/vous-etes-licenciee-la-fft>
avant 18 septembre 2017
- Fournir au Comité Régional la convention de stage co-signée par le Président de Club et le stagiaire. [Cette convention est disponible aux pages 35 et 36 du schéma des formations fédérales sur le site de la FFTA, rubrique "formations et emplois" puis "formations fédérales"; Le club s'engage ainsi à faciliter la formation de son candidat en l'intégrant au dispositif d'encadrement et en mettant à disposition des stagiaires.]
- Fournir un projet de club situant et justifiant la formation du candidat
[Le candidat transmet par internet pour le 18 septembre 2017 au plus tard, à michel.bazard@orange.fr et leparcpierrick@aol.com, son projet de club en soulignant son nom, et signé par le Président; Ce projet de maximum 3 pages reprendra et répondra aux questions suivantes :
1) Pourquoi le candidat se présente-t-il à la formation, et quel est son parcours dans le tir à l'arc ?
2) Quel est le type de public et le nombre de personnes approximativement que va encadrer ce candidat cette année ?
3) Quel est le but de cet encadrement ?
4) Quel est le projet du club d'un point de vue sportif et comment s'insère le candidat dans ce projet ?
5) Quels sont les moyens humains, matériels et structurels mis à la disposition du candidat pour mener à bien ce projet de club ?]

Déroulement de la formation

Une fois votre pré-inscription transmise et reçue par le Comité Régional de Bretagne pour le 18 septembre 2017, l'évaluation de votre candidature sera effectuée par le Conseiller Technique FFTA. Suivant le nombre de candidats à se présenter, nous ferons éventuellement une sélection au regard de votre projet de club

Les candidats retenus seront avertis la semaine suivante et devront se présenter à l'ensemble des journées de formation afin de pouvoir se présenter à l'examen de la session 2017-2018 sur Rennes. Les paiements des candidats non retenus seront renvoyés aux émetteurs de chèques.

1er week-end Entraîneur 1	30/09/2017	01/10/2017	lieu à définir
2e week-end Entraîneur 1	14/10/2017	15/10/2017	lieu à définir
3e week-end Entraîneur 1	28/10/2017	29/10/2017	lieu à définir
Examen Entraîneur 1			

Les lieux des formations seront diffusés en fonction de la localisation des candidats retenus et de la disponibilité d'infrastructures compatibles avec la formation.

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen

- Avoir 16 ans minimum
- Justifier d'une participation complète (40h minimum) à la formation

Le candidat amènera le jour de l'examen de 3 à 5 tireurs dont il aura assuré le suivi d'encadrement sur les mois qui précède cette épreuve pédagogique. Les noms de ces tireurs seront ceux qui devront être inscrit sur la convention de stage. Ainsi, dès le début de leur formation, les candidats devront s'assurer de la disponibilité de leur archers pour l'examen final.

Contenus de la formation

Ce contenu peut être adapté et modifié en fonction des besoins des candidats et des impératifs lieux aux lieux d'accueil. Il respecte la démarche d'enseignement préconisée par la FFTA sur l'apprentissage des fondamentaux techniques du tir à l'arc.

1^{er} weekend

- Rappel sur la certification (modalité d'examen, nombre de jeunes, etc...)
- Rappel sur le fonctionnement associatif (organigramme simplifié de la FFTA, de la Ligue de Bretagne)
- Les consignes de sécurité
- Les attitudes pédagogiques et la démarche pédagogique d'apprentissage
- L'organisation de l'apprentissage
- les échauffements, les étirements, le renforcement musculaire
- Les fondamentaux techniques

A faire par les candidats pour le 2^{ème} week-end :

- Rédaction du contexte pour la première partie du dossier
- Premières fiches de séances

2^{ème} weekend

- Développement du projet d'entraînement
- Gestion de club
- Structuration matériel de l'encadrement
- Restitution des fondamentaux techniques
- Mise en place de séances pédagogiques dont la première séance, la posture, le mouvement.
- Présentation d'une fiche de matériel à remplir par les candidats

A faire par les candidats pour le 3^{ème} week-end :

- Rédaction de la deuxième partie du dossier
- Rédaction de plusieurs fiches de séances sur les contenus techniques

3^{ème} weekend

- Restitution sur la deuxième partie du rapport
- Passage pédagogique : Posture, placement, mouvement et autres
- Rappel sur l'organisation de l'apprentissage
- Simulation d'oraux de projet
- Explications sur le réglage d'un arc classique

A faire par les candidats pour l'examen :

- Rédaction de la conclusion, mise en page du dossier pour l'épreuve orale
- Rédaction de la totalité des fiches de séances pour l'épreuve pédagogique

Les candidats devront s'organiser pour effectuer le travail demandé au cours de la formation et entre les week-end, ceci dans les délais impartis afin de pas retarder leur formation.